

INVITATION

« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,

faire d'une contrainte légale une opportunité de progrès économique et social »

L'égalité entre les femmes et les hommes a été décrétée Grande Cause Nationale du quinquennat du Président de la République, le 25 novembre 2017.

Les obligations légales issues de la loi du 4 août 2014 sont souvent méconnues, tant par les entreprises que par les collectivités, ou semblent difficiles à appliquer dans certains secteurs professionnels. Le non-respect de ces obligations n'est pas sans conséquences, puisque la législation prévoit des sanctions en cas de non-conformité.

Mais l'égalité professionnelle c'est avant tout une démarche «gagnant-gagnant» qui permet d'optimiser ses pratiques managériales.

Afin de vous présenter ces mesures et ces atouts, L'Étape Formation-Conseil vous convie, en partenariat avec la Préfecture de la Manche, Pôle emploi, Saint-Lô Agglo et l'UIMM Manche, à **une réunion d'information** le :

Jeudi 13 septembre 2018 de 8h30 à 10h30
Salle du Conseil Saint-Lô Agglo
101 Rue Alexis de Tocqueville 50000 ST-LO

Accueil café à 8h15

Professionnel-le-s de tout secteur, responsables d'entreprises ou de collectivités, responsables des ressources humaines, élu-e-s, représentant-e-s d'organisations syndicales,

Venez vous informer sur :

- **les lois, mesures et indicateurs en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,**
- **les questions que pose une démarche d'égalité professionnelle femmes/hommes.**

A l'issue de cette réunion, les entreprises et collectivités intéressées pourront s'inscrire pour participer à un projet d'accompagnement, pour s'engager dans une démarche de formation et **pour amorcer leur plan d'actions**. Cette démarche d'accompagnement comprendra :

- des apports théoriques et pratiques sur la mise en place d'une démarche Égalité,
- les outils et les 4 étapes de la démarche,
- les indicateurs et contenus du diagnostic sexué,
- le contenu d'un accord égalité entre les femmes et les hommes,
- des exemples d'actions.

La date de cette 2^{ème} étape vous sera communiquée lors du temps d'information du jeudi 13 septembre avec un formulaire d'inscription.

Renseignements : Olga DE SAINT-JORE
olga.de-saint-jore@letape-emploi.fr – 06.88.74.76.85

- Afin de bien vous accueillir, merci de bien vouloir vous inscrire via le lien qui vous a été transmis dans votre mail d'invitation -

